

## CONSEILS PRATIQUES

### Les pompiers

Le **18** ou le **112** en cas d'urgence

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser à :

M Patrick MAIRE : **06-33-60-36-24**

M Emmanuel PARISEL : **06-81-74-81-24**

M Roger BOUVIER : **03-25-84-90-56**

### Les Ordures Ménagères

Les sacs de tri ou collecte sélective sont à retirer à la Mairie.

La collecte sélective suit le calendrier : semaine paire ramassage des papiers, semaine impaire les corps creux.

Pensez à sortir les poubelles le lundi soir, le ramassage a lieu le mardi matin.

Les propriétaires doivent informer la mairie des changements de locataires.

La redevance des ordures ménagères est collectée par le Grand Langres.

Gestion et facturation CCGL.

### Vivre ensemble

La vie en harmonie dans notre commune nécessite parfois de bonnes pratiques évitant des gênes entre voisins et des non respects de la réglementation.

#### ◆ Horaires des travaux nécessitant des outils motorisés :

**SEMAINE : 8H30-12H 13H-19H30**

**SAMEDI : 9H-12H 15H-19H**

**DIMANCHE : 10H-12H**

#### ◆ Les déchets du jardin, des tailles de haies et d'arbres... peuvent être compostés, être portés à la déchetterie.

**Mais ils ne doivent pas être mis dans les poubelles, ni brûlés à l'air libre** (Circulaire DGPAAT : c2011-3088 du 18 nov 2011)

#### ◆ La divagation des animaux est interdite.

Les **déjections animales** doivent être ramassées lorsqu'elles se trouvent sur des lieux de passage, trottoirs, chemin, devant des maisons, sur des espaces entretenus ... Il y a d'autres vastes espaces libres.

#### ◆ Pensez à laisser un passage quand vous vous gardez sur les trottoirs.

◆ **Les bennes à verre** à l'entrée du village route de Neuilly doivent rester propres et accessibles, y déposer les bouteilles et récipients en verre et ne pas oublier les cartons ou les sacs qui les contenaient.

◆ **L'aire de jeux** est la disposition de tous, vous pouvez aussi utiliser le terrain de boule, le but de football et le filet de volley-ball.

# Changey

## Du village



## Au bord de digue

## En passant par la plage

CHANGEY, notre commune, nous offre un cadre de vie très agréable avec sa grande variété de paysages et la richesse de son patrimoine historique et naturel.

Un chemin de randonnée traverse le village, il offre les plaisirs de découvrir tous les bijoux de notre territoire : la pelouse sèche de la Montagne avec ses nombreuses variétés de fleurs dont des orchidées ; les panoramas s'ouvrant sur Langres et sur les amples paysages du plateau et leurs riches couleurs variant avec les saisons ; les bâtiments, le château et ses tourelles, l'église St Rémy, qui racontent notre histoire ; enfin l'arrivée sur le lac de Charmes dans son cadre forestier, sa plage et le chemin piétonnier qui en fait le tour.

Nous pouvons être heureux de notre situation entre Plage et Montagne. Le village ancien a gardé son aspect de village rue où s'alignent les corps de fermes séparés de la route par des usoirs. Les résidences du bord de lac ont d'abord été de modeste « wagons » aménagés par les pêcheurs, puis sont devenues des résidences secondaires qui se transforment aujourd'hui en résidences principales. Cette qualité du cadre, la richesse de nos paysages, la proximité de Langres explique l'attrait de notre commune, il y avait 116 habitants recensés en 1968, 220 en 1999, Aujourd'hui nous dépassons les 300 habitants, 300 Changeyennes et Changeyiens.